

UNIVERSITÉ PIERRE ET MARIE CURIE (PARIS VI)

COLLECTION DE PALÉONTOLOGIE

TOUR 24 - 3^E ÉTAGE
4. PLACE JUSSIEU
75230 PARIS - CEDEX 05

CLUB GEOLOGIQUE DES PTT

Monsieur Michel RIDET, Président

46, rue Barrault
75634 PARIS Cedex 13

Paris, le 4 décembre 1985

Monsieur le Président,

Je vous suis reconnaissant d'avoir proposé au service de la collection de paléontologie de l'université Pierre et Marie Curie la souche d'arbre fossile récemment mise à jour dans la carrière Chèze à Villejust (Essonne). L'intérêt scientifique de cette découverte (la présence de cyprès chauves de très grande taille - de l'ordre de 30 à 40 m de haut - dans cette région du bassin de Paris émergée durant l'Oligocène voici 25 ou 30 millions d'années) se trouve ici doublée d'un intérêt d'ordre muséologique. Cette souche en effet, dont la plus grande dimension avoisine 2,50 m, constitue une pièce de collection exceptionnelle : de tels vestiges floristiques sont rares au sein des sédiments. J'ai plaisir également à souligner l'opportunité de votre intervention auprès du propriétaire de la carrière.

En offrant cette pièce à notre université, vous souhaitez implicitement qu'elle soit intégrée au patrimoine national. C'est un geste qui honore votre club, geste d'autant appréciable que les scientifiques peuvent à juste titre regretter le massacre ou le détournement de minéraux et de fossiles par de pseudo-naturalistes. Ces pratiques nuisent non seulement aux chercheurs professionnels, ainsi privés d'objets d'étude parfois précieux d'un point de vue scientifique, mais aussi aux amateurs, souvent considérés globalement comme une race de naturalistes sous-développés, parfois nuisibles. Pourtant, le véritable amateur (celui qui aime), dont la passion s'entretient et se fortifie dans le double respect de la connaissance et de la beauté, mérite bien une attention particulière : il est un relai entre celui qui ne sait pas regarder la nature (et qui peut la dégrader par ignorance) et celui qui l'étudie (sans forcément pouvoir prendre le temps de l'aimer). De plus quel musée ne peut s'enorgueillir de collections irremplaçables constituées par de tels amateurs ?

La grande taille de la souche que vous nous proposez en interdit malheureusement l'accès à notre salle d'exposition. Je prends donc contact avec la présidence de l'université pour en envisager la mise en valeur, en même temps que la protection, en un lieu du campus qui pourrait être le parvis Jussieu. Je ne manquerai pas de vous tenir au courant de l'évolution du projet, persuadé que notre université ne peut se désintéresser de ce problème muséologique ni demeurer insensible à l'initiative de votre club.

Avec mes remerciements, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Daniel PAJAUD



UNIVERSITÉ PIERRE ET MARIE CURIE (PARIS VI)

COLLECTION DE PALÉONTOLOGIE

TOUR 24 - 3^E ÉTAGE
4. PLACE JUSSIEU
75230 PARIS - CEDEX 05

TÉL. : 325-12-21 (POSTE 58-70)

pour information

Monsieur le Professeur André ASTIER

Présidence de l'Université P. et M. Curie

Tour administrative, 22^e étage

4, place Jussieu 75230 PARIS Cedex 05

Paris, le 13 décembre 1985

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance la découverte, dans une carrière de sable en exploitation de l'Essonne, d'une souche silicifiée d'un tronc d'arbre fossile de très haut intérêt muséologique.

Or, le Club géologique des PTT, responsable de cette découverte, offre cette pièce au service de la Collection de paléontologie de notre université, en accord avec le propriétaire de la carrière et des élus locaux. Malheureusement, il semble que la grande taille de la souche fossile (2,50 m de diamètre à la base) interdise sa mise en place dans notre salle d'exposition. Je suggère donc que lui soit trouvé un emplacement sur le niveau Jussieu (parvis de la cour d'honneur ou pelouse sud des tours 15-25). L'Université n'aurait d'autres frais, pour assurer la protection et la mise en valeur de la souche fossile, que ceux liés à l'acquisition ou la fabrication d'une protection (cloche sur le parvis, éventuellement simple auvent sur la pelouse). L'université n'aurait pas à se préoccuper des problèmes d'extraction, de transport et de mise en place, gratuits (pourpalers en cours avec le Génie militaire).

Dans l'espoir que notre université saura accepter, dans de telles conditions, l'acquisition d'une pièce de muséologie propre à intéresser les étudiants, le personnel, les visiteurs étrangers et plus généralement le public fréquentant notre campus, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

Daniel PAJAUD

Copies transmises à Monsieur le Secrétaire général de l'Université et à Monsieur le Président du Club géologique des PTT.

PJ - Lettre de remerciement au président du Club géologique des PTT et descriptif sommaire du fossile.